



#CARREFOUR RETIRE TA PLAINTE

**LA GRANDE DISTRIBUTION FAIT LES POCHEs DES PRÉCAIRES AVEC LA COMPLICITÉ DE LA JUSTICE !
MAIS ON NE PAIERA PAS !**

La pandémie n'a pas les mêmes conséquences pour tout le monde. D'un côté, les prix ne cessent d'augmenter, les files d'attentes s'allongent à l'aide alimentaire, les services sociaux sont débordés, des millions de personnes n'arrivent plus à se loger ou même à se chauffer. La précarisation en temps de pandémie fait la Une des médias, qui fabriquent non pas de l'indignation mais de l'acceptabilité – rendre normale la pauvreté, faire accepter un monde où il y a ceux qui crèvent et ceux qui gagnent. De l'autre côté, Alexandre Bompard, PDG de Carrefour, se félicite que l'année 2020 ait été un « tournant de l'histoire de Carrefour ».

En octobre 2021, deux personnes ont été condamnées à verser au groupe Carrefour plus de 38 000 euros d'amende pour avoir participé avec soixante autres personnes à une autoréduction au Carrefour Market de la rue Nationale à Paris. Après avoir rempli des caddies de produits alimentaires et hygiéniques, les caisses avaient été bloquées, des tracts distribués et des banderoles déployées. Au bout d'une heure de négociation, la direction et le siège de Carrefour avaient accepté de les laisser sortir avec les marchandises. Deux personnes avaient été contrôlées à la sortie par les flics. Carrefour était revenu sur sa parole de ne pas porter plainte et les avait poursuivies pour vol en réunion.

Les condamnée·es et leurs soutiens ont décidé de faire appel de cette décision de justice qui maximise encore les profits de Carrefour.

L'entreprise a en effet encaissé 1 milliard d'euros de bénéfices qu'elle a allègrement partagé avec ses actionnaires ; tout en se contentant de verser une prime inflation ridicule à ses salarié·es. Elle a employé des travailleur·ses sans-papiers avant de les licencier quand iels demandaient un cerfa de régularisation. Elle a fait condamner en justice deux personnes pour une action d'auto-réduction tout en se faisant passer pour de bons samaritains à travers des opérations de collectes alimentaires surmédatisées. Carrefour est bien une entreprise championne du monde capitaliste !

**CARREFOUR NE RETIRERA PAS SA PLAINTE PAR PHILANTHROPIE
SABOTONS SES PROFITS ET SON IMAGE DE BIO SAMARITAIN
« ON A TOUS DROIT AU MEILLEUR » DISENT-ILS. PRENONS LE !**

Nous invitons toutes celles et ceux pour qui la solidarité en actes fait sens à participer à la contre-attaque : pendant la semaine du 21 mars, mettons la pression en multipliant les actions #CarrefourRetireTaPlainte.

Ce serait quoi de les faire payer ? Chaque collectif ou personne solidaire peut imaginer les actions de son choix. Envoyez-nous vos photos, vidéos, communiqués ou autres traces de ces actions pour que l'on puisse les partager : Par email : contact14octobre@riseup.net / Sur Twitter: @RetireCarouf